



DCOL

Le dispositif d'appui à l'action internationale des collectivités territoriales

CADRE ET CONTEXTE DE MISE EN PLACE DE DCOL

Historique

Mis en place en 2017, le dispositif d'appui à l'action internationale des collectivités (DCOL), répond aux besoins des collectivités territoriales en termes d'accès aux financements des projets et à l'élaboration de stratégies internationales pertinentes et efficaces. Dans un contexte marqué par la raréfaction des ressources budgétaires, les collectivités expriment le besoin de leur faciliter l'accès aux financements, c'est pourquoi, Cités Unies France avec l'appui de ses partenaires, l'Agence Française de Développement (AFD) et la Caisse des dépôts et Consignations (CDC) a mis en place ce dispositif dans le but de pérenniser, d'amplifier et de légitimer l'engagement des collectivités dans l'action internationale. Il s'agit d'un mécanisme de co-financement d'expertises ciblées.

Objectifs

Le DCOL présente plusieurs objectifs. D'abord, il s'agit d'un appui technique à l'élaboration d'une stratégie à l'international ou au montage d'un projet. Plus précisément, il s'agit de renforcer la qualité des démarches et projets des collectivités liés à l'international par un soutien à l'ingénierie. Il doit également permettre aux collectivités territoriales de monter leurs projets et de les déposer dans le cadre d'appels à projets. Dans un troisième temps, il permet de développer leurs capacités d'intervention et d'analyse stratégique et enfin de renforcer leurs compétences en matière d'identification et de montage de projets de coopération internationale.

DEUX VOILETS D'INTERVENTION



Appui à l'élaboration d'une stratégie à l'international



Appui au montage de projet

Avec le soutien de



La gouvernance

La gouvernance est pilotée par un comité de pilotage, amenée par Cités Unies France amenée avec ses partenaires, l'AFD et la CDC. Ce dernier a pour mission :

- D'**instruire** les dossiers de demande des collectivités et de **sélectionner** les propositions.
- D'assurer le **suivi-évaluation** du dispositif et de prendre toutes les décisions concernant la conduite et la **mise en œuvre** de DCOL, mais aussi les mesures d'ajustement ou de réorientation du dispositif.

LE FONCTIONNEMENT DE DCOL

Le dispositif est doté d'un fonds qui provient de l'AFD et de la CDC.

Il n'y a pas de montant plancher pour les prestations, mais le budget total de l'accompagnement ne pourra excéder 15.000 euros.

Cet appui prend la forme de mise à disposition d'une expertise technique externe, assurée par des prestataires, que le dispositif prend en charge à hauteur de :

80%

De la prestation si la collectivité est **adhérente** à Cités Unies France

30%

De la prestation si la collectivité **n'est pas adhérente** à Cités Unies France

» Concernant la contribution des collectivités, **deux recours** sont possibles selon les procédures internes des collectivités :



CUF envoie un devis, à partir duquel la collectivité émet un bon de commande. Dès la réception de ce bon de commande par CUF, qui engage la collectivité, la mission pourra démarrer. CUF envoie ensuite la facture pour règlement.



Si le service financier de la collectivité n'autorise pas la première proposition de procédure, une convention est établie entre CUF et la collectivité, cette dernière est adoptée en délibération.

CONSTITUTION D'UN VIVIER D'EXPERTS



Cités Unies France a constitué un vivier d'experts, associés au DCOL. Ce pool d'experts, composés de 10 cabinets spécialisés dans l'action internationale des collectivités, apporte au dispositif DCOL une grande diversité de compétences pour garantir un accompagnement le plus adapté aux besoins des collectivités. Il dispose également chacun de spécialités qui permettent d'offrir aux collectivités l'accompagnement le plus complet et le plus personnalisé possible.

OZ BUSINESS

Cabinet situé à Fontaine (Isère), spécialisé en mission de conseil en marketing stratégique et financier. Depuis 2013, il développe une offre de conseil-expertise auprès d'ONG, de collectivités françaises et étrangères dans le cadre de leur action internationale ou d'autres politiques publiques : finances locales, management territorial, etc.

FLORA GELEY

Consultante indépendante, spécialisée en montage et gestion de projets portés par des collectivités territoriales, en particulier européens compte tenu de son parcours professionnel, notamment auprès de la Commission Européenne à Bruxelles.

B. LINK

Cabinet situé à Barcelone, composé d'une équipe permanente de trois consultants seniors, élargie ponctuellement par des collaborations techniques avec des experts sur des domaines ou territoires ; spécialisé dans le montage et la gestion de projets, notamment européen, avec plusieurs expériences sur de la coopération territoriale (INTER-REG) ou éducative (Erasmus +).

PROSPECTIVE ET COOPÉRATION

Cabinet basé à Marseille, Prospective et Coopération regroupe des experts pour conduire des recherches, produire des études pour promouvoir des politiques et des pratiques innovantes. Leur action s'articule autour de 4 volets : un laboratoire d'idées, des services d'appui-conseil, des services de formation, et des projets d'éducation à la citoyenneté.

CIEDEL

Pionnier de la coopération décentralisée, le CIEDEL est rattaché à l'Université Catholique de Lyon. Centre de formation et d'appui au développement local, il accompagne les professionnels, les institutions et les organisations afin de donner à tous les acteurs des territoires la capacité de jouer leur rôle dans la transformation positive de leur société.

IRAM

Créé en 1957, ses activités s'articulent autour de l'appui-conseil, l'évaluation de projets, et des travaux de recherche méthodologique. Le siège social se trouve à Paris. L'institut intervient notamment sur les questions de développement local, la décentralisation, le changement climatique et la gestion des ressources naturelles, l'agroécologie.

ANIMA

Basé à Marseille, Anima accompagne depuis 2006 les institutions et les entreprises dans leur stratégie pour un développement économique durable et partagé en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique. Spécialisé dans l'accompagnement économique, le réseau collabore avec différentes collectivités sur des projets de gouvernance et des actions de coopération.

FMDV

A la fois réseau d'expertise et incubateur de stratégies opérationnelles, le FMDV accompagne les collectivités locales et acteurs publics par une assistance technique et une ingénierie financière, travaillant à tous les niveaux d'intervention (appui-conseils stratégiques, assistance technique et expertise, formations, recherche de financement, opérateur de programmes, développement de partenariats, production de connaissances, capitalisation et organisation d'échanges internationaux etc).

AGENCE DU MONDE COMMUN

Elle collabore avec les collectivités locales et diverses organisations pour accompagner le développement et la mise en œuvre de l'Action Internationale des Collectivités Territoriales (AICT). Elle intervient sur quatre champs d'activités : la formation et l'ingénierie pédagogique, le conseil, l'évaluation et l'observation.

GERES

Créé en 1976, le Geres est une ONG de développement international qui œuvre à l'amélioration des conditions de vie et lutte contre les changements climatiques et leurs impacts. Le Geres encourage le développement et la diffusion de solutions innovantes et de proximité, il accompagne les politiques territoriales climat-énergie et mobilise les acteurs autour de la solidarité climatique.

ILLUSTRATION : RETOUR SUR LE DCOL 3

Présentation des lauréats du troisième appel

Région Sud



L'accompagnement visait d'un projet de coopération avec la Région Tanger Tétouan Al Hoceima sur la capitalisation et la sensibilisation à l'énergie et au climat. Cette deuxième phase impliquait l'élargissement des collectivités partenaires au projet et la mise en place de solutions concrètes pour répondre aux enjeux territoriaux de transition énergétique. La Région Sud a déposé ce projet dans le cadre de l'appel à projets Europ Aid, qui a été reçu.

« Je ne vois pas comment on aurait pu le faire sans l'accompagnement. Si on veut monter en gamme et changer de niveau le DCOL est une vraie réponse pour développer de l'expertise. » **Yamina Boulkerara**, cheffe de projet coopération euro-méditerranée, Région Sud. (Témoignages issus du 3ème appel DCOL)

Brest métropole

Du fait de liens existants entre une association bolivienne et Brest, la collectivité souhaitait développer, dans le cadre de la loi Oudin-Santini, un projet avec la thématique de l'environnement et plus précisément la qualité de l'eau. La collectivité avec l'appui institutionnel du consultant a construit un projet initiant un partenariat et des actions concrètes, qu'ils ont déposé dans le cadre de l'appel à projet de la DAECT. Ce dernier a été reçu.



Chambéry Solidarité Internationale



La collectivité souhaitait réinterroger ses pratiques, ses approches et son organisation dans un contexte d'évolution de ses coopérations internationales. L'accompagnement a permis, en s'appuyant sur un diagnostic concret, la définition d'une stratégie internationale avec une réflexion et des questionnements sur l'ouverture de partenariats avec de nouveaux territoires et sur le renforcement de l'animation territoriale

Grenoble Alpes Métropole

Plutôt positionnée sur les relations économiques internationales et les projets européens, Grenoble a, avant son passage en métropole, mis en œuvre des actions de coopération décentralisée ou de solidarité internationale. Ce changement de statut a marqué la nécessité d'adopter une stratégie à moyen et long terme qui englobe l'ensemble des champs de compétences de la collectivité. L'accompagnement a permis d'amener la vision extérieure des consultants et ainsi de légitimer son action internationale.



Panzol



Afin de poursuivre et de renforcer ses relations de partenariat avec la commune de Dior (Sénégal), la ville souhaitait formaliser un projet soutenant les filières de formation professionnelles orientées vers les objectifs de développement durable et ainsi renforcer son antenne locale. La collectivité, avec l'appui des consultants a déposé ce projet dans le cadre de l'appel à projet de la DAECT, qui a été reçu.

Nantes

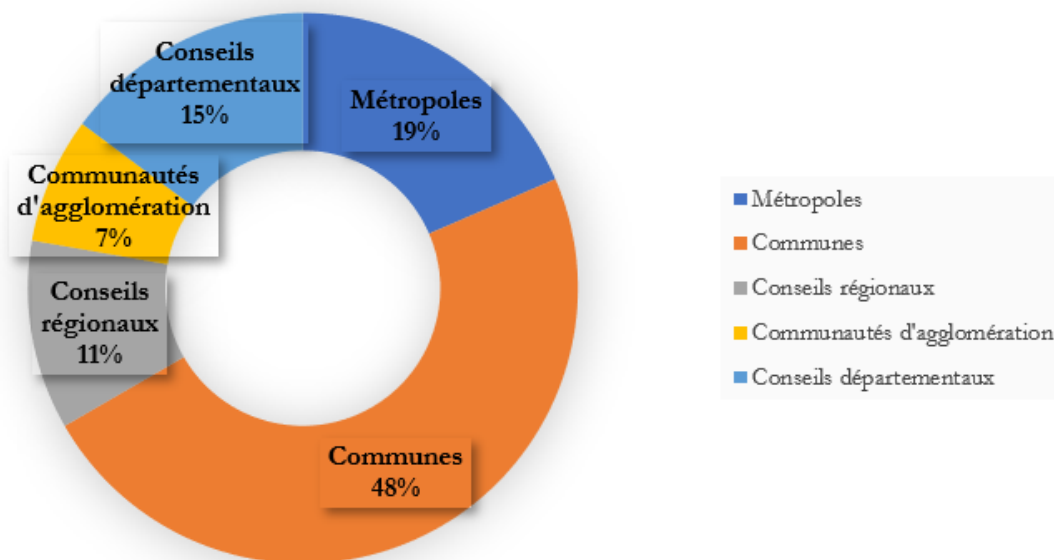
Avec de nombreux projets internationaux, la métropole nantaise souhaitait interroger le positionnement de sa politique de solidarité et de coopération internationale. Avec le DCOL, elle a engagé un diagnostic comparatif de l'organisation des métropoles françaises.



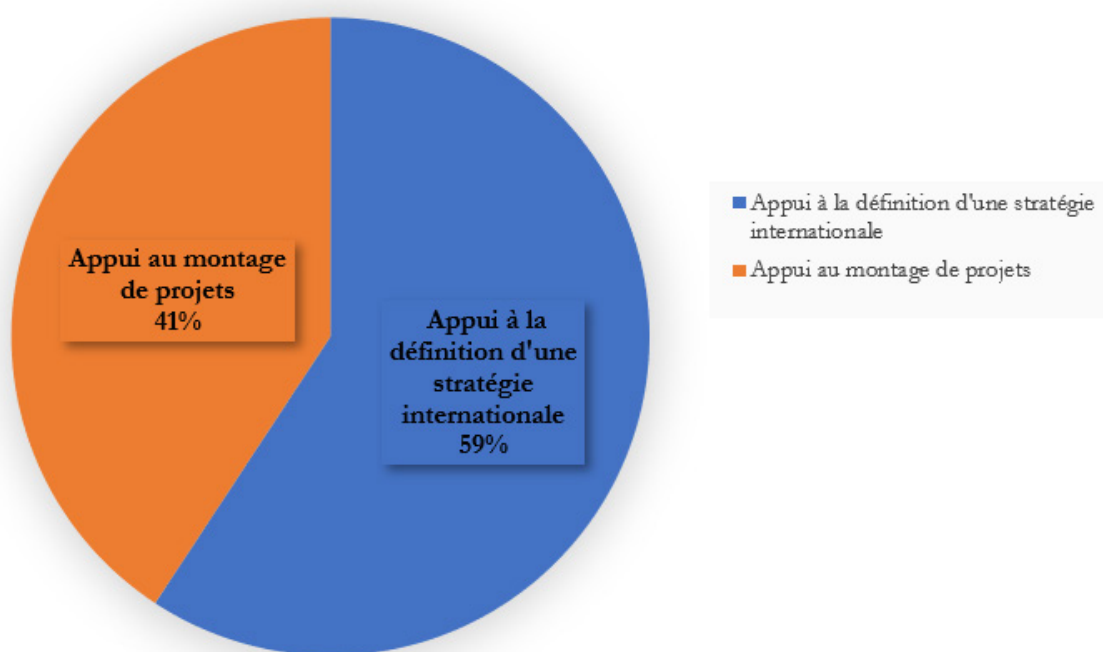
« Le DCOL est un catalyseur », **Xavier Bares**, Chef du Service Solidarités et Coopérations Internationales Direction Europe et International – Métropole de Nantes (Témoignages issus du 3ème appel DCOL)

Typologie des dossiers accompagnés (DCOL 1 à 5)

Types de collectivités territoriales



Volets d'intervention



Contacts

- Virginie Rouquette : 06 7336 95 76 - v.rouquette@cites-unies-france.org
- Laura Bloseur : 06 73 89 96 12 - l.bloseur@cites-unies-france.org